



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>

Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

EDITO

Chères Theillaises et Chers Theillais,

Le 21 janvier 2022, je souhaitais vous rencontrer lors de la traditionnelle soirée des vœux. Les raisons sanitaires nous ont contraints à son report.

Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Que cette année vous apporte beaucoup de bonheur, qu'elle préserve votre santé et qu'elle enrichisse votre quotidien de temps agréables, de belles rencontres et de moments partagés en famille et entre amis !

En début d'année, nos aînés ont reçu la visite des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Une galette, accompagnée de quelques chocolats, leur a été offerte.

Le repas annuel, offert aux personnes de 75 ans et plus, est d'ores et déjà prévu le **samedi 26 mars 2022**.

Notre CCAS est un instrument incontournable de l'action sociale. Il nous permet de prévenir et de réduire les exclusions créées par les difficultés de l'existence et assurer une véritable cohésion entre les habitants. La solidarité n'est pas une charge mais une richesse pour la commune.

Les membres du CCAS invitent les personnes souhaitant rompre avec un sentiment d'isolement ou de solitude à se retrouver (jeunes ou moins jeunes, parents isolés, familles nouvellement arrivées...). Ce moment d'échange est organisé **samedi 19 mars 2022 à 11h00**, salle communale.

Personne ne doit rester à l'écart !

Votre Maire et Président du CCAS, Benoît CLÉMENT

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2021

Enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général pour des travaux de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant du Semnon. Avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant que les travaux ne concernent pas le territoire de la commune où un cours d'eau situé à l'extrémité sud de la commune est répertorié, donne un avis favorable à la demande présentée.

Tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revaloriser de 2 % (avec arrondi) les tarifs municipaux actuels, pour une application à compter du 1^{er} janvier 2022.

Contrat d'entretien de l'installation de chauffage à l'église.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le contrat d'entretien de l'installation de chauffage proposé pour un montant annuel fixé à 428.06 € ht, soit 513.67 € ttc.

Contrat de prestations de services de capture et prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique, transport des animaux vers le lieu de dépôt légal, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale avec le groupe SACPA à compter du 1/01/2022.

Le Conseil Municipal, considérant les obligations des communes d'avoir une fourrière, décide à l'unanimité de conclure un contrat de prestations de services avec la SAS SACPA (Groupe Sacpa) dont le centre animalier de rattachement est à Betton, pour une durée d'un an reconductible, et une rémunération forfaitaire à charge de la collectivité de 0.856 €/habitant/an.

Voirie. Régularisation foncière concernant un arrêté portant alignement de voirie au Haut Village.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux opérations de régularisation foncière, s'engage à régler les frais de bornage et de notaire pour ce dossier.

Plan Local d'Urbanisme. Modification simplifiée n° 5.

Définition des modalités de la mise à disposition du public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les modalités de mise à disposition du public du dossier de concertation.

Déclaration d'Intention d'Aliéner immeuble des Consorts

Guillet. Section A n° 941 et 942.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

Déclaration d'Intention d'Aliéner immeuble de M. Roger Chevrier. Section A n° 892.

.../...

... EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

.../...

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

Déclaration d'Intention d'Aliéner immeuble de Mme Racapé. Section ZY n° 71 (pour partie, concerne lot 3 du lotissement de Beauvais).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

Fonctionnement du Conseil Municipal. Modification du règlement intérieur.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de modifier le règlement intérieur en vigueur et approuve le nouveau règlement présenté.

AVIS — MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE

Par arrêté du **2/12/2021**, affiché aux lieux habituels à la mairie du Theil de Bretagne, il a été prescrit la modification n°5 du PLU portant sur la suppression de la marge de recul de 25m suite au déclassement de la route départementale entre Le Theil de Bretagne et Retiers en voie communale, de l'échangeur (côté Le Theil de Bretagne) à l'intersection avec la route départementale en direction d'Essé au lieu-dit Le Mili (côté Retiers).

Les habitants du Theil de Bretagne seront informés par avis de la mise à disposition du public du dossier correspondant afin qu'ils puissent prendre connaissance du projet et un registre sera mis à leur disposition pour noter leurs observations.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ a pour projet de créer une boîte à livres et à jeux qui sera accessible à tous les Theillais. Le principe est que chacun puisse déposer des livres et/ou jeux dont il ne se sert plus, et en échange en récupérer d'autres.

Pour concrétiser ce projet, nous avons besoin de vos idées, et, par la suite, éventuellement de dons, concernant le "support" qui constituera cette boîte. Alors n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante avec des photos :

cmj.letheildebretagne@gmail.com. Merci de votre participation.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF — GESTE CITOYEN, RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Si vous êtes un particulier et que votre installation est non conforme et risque de polluer, nous vous demandons de la réhabiliter. N'hésitez pas à consulter le site www.rafcom.bzh, onglet *Vivre & Habiter/ Transition écologique/ (...)Eau/ Assainissement non collectif*

DÉPOSER MON PERMIS DE CONSTRUIRE, MA DÉCLARATION PRÉALABLE... EN LIGNE

Qu'est-ce que le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme ? Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme sous un format numérique, sans se déplacer en mairie, en se connectant depuis le portail numérique dédié. L'instruction de la demande d'autorisation d'urbanisme se fera alors de manière dématérialisée par le(s) service(s) concerné(s). C'est un service gratuit, en ligne, accessible 7/7j – 24/24h depuis chez vous. Plus besoin de déposer en format papier. Vous disposerez d'un suivi des échanges avec l'administration et de l'avancement de votre dossier en temps réel via le portail du GNAU de façon sécurisée, d'une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

Quels types de demandes puis-je déposer en ligne ? Permis de construire, Déclaration préalable, Certificat d'urbanisme d'information et opérationnel, Permis de démolir, Permis d'aménager, Déclaration d'intention d'aliéner
Pour vos démarches, connectez-vous via :
<https://www.rafcom.bzh/urbanisme-et-habitat/>

ÉLECTIONS—PENSEZ À VOUS INSCRIRE AVRIL 2022 : PRÉSIDENTIELLE

Si vous venez d'atteindre votre majorité, ou si vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale via le site internet service-public.fr ou en vous présentant à la Mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Quittance EDF, Veolia, ...) Pensez également à signaler à la Mairie toute modification : mariage ou changement d'adresse à l'intérieur de la commune. Les Élections Présidentielles auront lieu **les 10 et 24 avril 2022**. Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont :
- jusqu'au **2 mars** pour vous inscrire en ligne
- jusqu'au **4 mars** pour une inscription en mairie.



BUS France SERVICE : PIMMS LE THEIL DE BRETAGNE

Prochaine permanence : le **jeudi 10 février de 11h à 13h et de 14h à 17h** place de l'Eglise (devant la salle communale). Les médiateurs sont disponibles et à votre écoute gratuitement et sans rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches.
Renseignements : 07 78 81 92 05 ou pimmsmobile35@pimms.org

AQUA CLUB JANZÉEN

Passionnés d'aquarium ou débutants, un nouveau club s'est ouvert à Janzé, l'Aqua Club Janzéen. Venez nous y rejoindre.
Contact :
aquacubjanzeen@gmail.com

NOUVEAUX HORAIRE MÉDIATHÈQUE

Mardi 16h30-18h30
Mercredi 14h-18h30
Vendredi 14h-18h30
Dimanche 10h30-12h30

ANIMATION MÉDIATHÈQUE

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois nous vous proposons un atelier pour enfants. **Le mercredi 16 février à 14h30**. Des plages horaires sur inscription pour la console de jeu PS5 et des jeux de société sont à votre disposition.
N'hésitez pas venez partager un moment de convivialité.

ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS VEUVES ET CITOYENS DE LA PAIX

Les adhérents sont invités à l'Assemblée Générale de l'Association qui se déroulera : **le samedi 12 Février 2022, à 14 h30**, à la salle communale Le Theil de Bretagne.
À l'ordre du jour : Rapport moral et financier ; Renouvellement du 1/3 sortant ; Tombola suivie de la galette des rois et du verre de l'amitié. Les personnes non adhérentes qui sont intéressées pour devenir citoyen(ne)s de la Paix sont invitées à nous rejoindre à cette assemblée générale. Nous comptons sur votre présence. (Avis : passe sanitaire et masque obligatoires)

SMICTOM COLLECTE — MARDI SEMAINE IMPAIRE

Pour rappel, la collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes est réalisée depuis **le 1er janvier 2022** tous les 15 jours. Les jours de collecte en février sont le **1er et le 15**. Il est impératif de sortir vos bacs la veille du jour de collecte. Vous pouvez consulter le calendrier du SMICTOM qui vous a été fourni ou venir en mairie en demander un.



ALLO, PARENTS EN CRISE

Parents, jeunes et professionnels : besoin de parler ? Appelez nos psychologues et professionnels de la parentalité **du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 20h et le samedi de 10h à 13h** au 0 805 382 300. Appel anonyme et gratuit.

CONTRÔLE SANITAIRE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE PROGRAMME 2022—LE THEIL DE BRETAGNE

Avis aux habitants : Les techniciens du laboratoire LÉRES effectueront des prélèvements chez certains habitants de la commune. En application de l'article R1321-15 du code de la santé publique, l'ARS a établi un programme d'analyses 2022 dans le cadre d'un contrôle sanitaire de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Certaines analyses seront réalisées sur des points de prélèvement mobile. Ces points seront choisis de manière aléatoire indépendamment du caractère public ou privé et des caractéristiques des réseaux intérieurs de distribution d'eau.

ASSOCIATION CHEMINS ET RANDONNÉES

Programme des randonnées du mois de février :
5/02 : Vitré « le Pré des Lavandières » : 11kms, 7,5kms. **Départ 14h**, office du tourisme, place de la gare à Vitré. Covoiturage **13h15**, place Miescisko Retiers.
12/02 : Soudan : 12kms, 9kms. **Départ 14h**, place de l'église à Soudan. Covoiturage **13h30**, place Miescisko Retiers.
19/02 : Domagné—Chaumeré : 11kms, 9kms. **Départ 14h**, parking du centre commercial Domagné. Covoiturage **13h35** place Miescisko Retiers.
26/02 : Saint Aubin du Pavail—Ossé : 11kms, 8,5kms. **Départ 14h**, parking de la salle des sports à Saint Aubin du Pavail. Covoiturage **13h35**, place Miescisko Retiers.
Renseignements : **Michelle CLOUET**, responsable randonnées, 06 84 40 78 36 ou 02 99 43 56 25, **Jean-Louis COCAULT**, président, 06 31 23 81 96 ou randonnee.retiersletheil@gmail.com

LISTING BABY-SITTER SUR LES COMMUNES DE ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Parents, vous cherchez un(e) Baby-sitter près de chez vous ? Contactez le Relais Petite Enfance au 02 99 43 44 16.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
[@ accueil@rafcom.bzh](mailto:accueil@rafcom.bzh) www.rafcom.bzh

Parution le lundi 31 janvier 2022
Pour Infos-Le Theil de mars 2022 articles à déposer pour le **15/02/2022** à la mairie.
Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et Secrétariat. Mairie : 02 99 47 74 07 -
mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
725 exemplaires.

